

## POUR UNE INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

### Documents à fournir :

- Fiche de renseignements complétée (recto/verso) et signée
- N° allocataire CAF ou MSA
- Copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de l'ensemble du foyer
- Copie des vaccins (les 4 pages)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Autorisation de sortie de territoire
- Photocopie recto/verso carte d'identité (du parent qui remplit l'autorisation de sortie)
- Copie du jugement de divorce ou justificatif de séparation le cas échéant
- Bons CAF (si bénéficiaire)

## POUR UNE INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

### Documents à fournir :

- Fiche de renseignements complétée (recto/verso) et signée
- N° allocataire CAF ou MSA
- Copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de l'ensemble du foyer
- Copie des vaccins (les 4 pages)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Autorisation de sortie de territoire
- Photocopie recto/verso carte d'identité (du parent qui remplit l'autorisation de sortie)
- Copie du jugement de divorce ou justificatif de séparation le cas échéant
- Bons CAF (si bénéficiaire)

## POUR UNE INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

### Documents à fournir :

- Fiche de renseignements complétée (recto/verso) et signée
- N° allocataire CAF ou MSA
- Copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de l'ensemble du foyer
- Copie des vaccins (les 4 pages)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Autorisation de sortie de territoire
- Photocopie recto/verso carte d'identité (du parent qui remplit l'autorisation de sortie)
- Copie du jugement de divorce ou justificatif de séparation le cas échéant
- Bons CAF (si bénéficiaire)

## POUR UNE INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

### Documents à fournir :

- Fiche de renseignements complétée (recto/verso) et signée
- N° allocataire CAF ou MSA
- Copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 de l'ensemble du foyer
- Copie des vaccins (les 4 pages)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Autorisation de sortie de territoire
- Photocopie recto/verso carte d'identité (du parent qui remplit l'autorisation de sortie)
- Copie du jugement de divorce ou justificatif de séparation le cas échéant
- Bons CAF (si bénéficiaire)